



Question et réponse # 1

Q1. À la partie 5, le paragraphe 2.1 stipule que "L'entrepreneur doit, à tout moment au cours de l'exécution du contrat, détenir une attestation de sécurité valide de niveau SECRET". Veuillez indiquer qu'elles conditions sont acceptables pour les ressources proposées :

Les ressources DOIVENT :

1. Détenir l'autorisation au moment de la clôture de la candidature, ou
2. Prouver que la demande de sécurité / mise à jour de la demande a été soumise au moment de la clôture de la soumission, ou
3. Conservez l'autorisation avant d'accéder à des documents SECRET.

A1. Veuillez-vous référer à la Partie1 – Renseignements généraux, 2. Exigences relatives à la sécurité à la page 6, où il est mentionné qu'à la date de clôture de la demande d'offre à commandes, l'exigence de sécurité stipulé à la partie 5 doit être rencontrée.